

SOMMAIRE DU N° 40

- 2 La vie de la Mutuelle
- 3 Editorial
- 4 Les sorties du Porte-drapeau
- 5 Le carnet familial
- 6 Les rois au fort de Nogent
- 6 Deux maréchaux de la Légion à l'honneur
- 7 Les récits d'un ancien
- 10 Le Colloque : la Légion mythe et réalité
- 14 Histoire: le tatoueur
- 16 Inauguration



RÉUNIONS:

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les **3**ème **samedi** du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical. Le prix du repas est d'environ 130 francs.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère : 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOTPrésident d'HonneurAlain GUYOTPrésidentDaniel SALVANSecrétaire GénéralSauveur AGOSTATrésorier GénéralJacques BRAGHIERIPorte-DrapeauJean-Pierre BENARDPorte-Drapeau adjoint

Eric AGULLO Membre **Denis BOVE** Membre François DECHELETTE Membre **Benoît GUIFFRAY** Membre André MATZNEFF Membre **Dieter RODER** Membre **Bruno ROUX DE BEZIEUX** Membre Pierre SARDIN Membre

Pour une inscription nouvelle :

Hubert TOURRET

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.M.A.L.E.P. et à adresser à Monsieur Sauveur AGOSTA - 13, rue Frémin - 93140 BONDY

Membre

Le secrétaire Général Daniel SALVAN vous enverra ou vous remettra à la prochaîne réunion, votre carte d'adhérent.



EDITORIAL

Les vœux personnels que j'adresse à chacun d'entre vous sont aussi ceux du Conseil d'administration, dont je me fais le porte-parole. Que cette année 2001 vous apporte toute satisfaction, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers ; que l'A.M.A.L.E.P. continue d'être un «havre» d'amitié, d'entraide, de solidarité, dans la meilleure tradition légionnaire.

Un colloque ayant pour thème «La Légion Etrangère: Mythe et réalité» a eu lieu le mardi 12 décembre 2000 sous les auspices de la fondation SINGER-POLIGNAC. Il réunissait des intervenants de haut niveau. Ont été abordés successivement les sujets suivants :

- La réalité historique
- La naissance et l'entretien d'un mythe
- L'originalité de la société légionnaire
- Les valeurs et les traditions

Les «actes» de ce passionnant colloque sont en cours de publication et seront accessibles, dans des conditions qui restent à déterminer, pour ceux qui seraient intéressés. D'ores et déjà, nous livrons, dans ce numéro, un aperçu de ce remarquable débat à travers les conclusions tirées en fin de colloque, par le Général d'Armée Bertrand de LA PRESLE.

Au demeurant, l'ensemble de la journée faisait ressortir l'exceptionnelle vitalité du «fait légionnaire», tant dans ses principes que dans ses traditions ; ainsi que l'étonnante faculté d'adaptation des unités de Légion selon les missions du moment. Ce qui représente un gage d'avenir et un message d'espoir considérable.

L'A.M.A.L.E.P. a bénéficié, à deux reprises, d'un remarquable accueil du D.L.E.P. au fort de Nogent, pour ses réunions mensuelles. Le principe d'une périodicité de ces réceptions a été agréé. Le calendrier annuel sera fixé et communiqué prochainement, sous réserve de modifications en cas de besoin inopiné, prioritaire, de l'Active.

L'Amicale manifestera sa gratitude par une tenue irréprochable au sein du fort de Nogent.

Vive l'A.M.A.L.E.P. Vive la Légion

Alain GUYOT







SORTIES DU PORTE-DRAPEAU

Vendredi 4 août 2000	18 h 00	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par l'association British Legion. M. SALVAN représentait l'A.M.A.L.E.P.
Samedi 5 août 2000	18 h 00	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par le comité du 22 avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa.
Vendredi 25 août 2000	10 h 00 10 h 30 21 h 00	Cérémonie et dépôt de gerbes devant le commissariat de police du 12ème arrondissement. Cérémonie et dépôt de gerbes au monument aux morts à la mairie du 12ème arrondissement Cérémonie à l'Hôtel de Ville de Paris
Mardi 5 septembre 2000	9 h 00	Obsèques de l'ancien légionnaire Andrea VANELLA en l'église Notre-Dame de la Paix à Villeparisis en présence de MM. SALVAN, DECHELETTE, AGOSTA et de Mme AGOSTA.
Vendredi 22 septembre 2000	15 h 00 19 h 00	Arrivée à Aubagne. Cérémonie militaire et l'entrée du drapeau et des fanions du 5 ^{ème} Régiment Etranger qui a été dissous le 30 juin 2000. M. et Mme BRAGHIERI représentaient l'A.M.A.L.E.P. sans le drapeau.
Vendredi 29 septembre 2000	17 h 45	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par l'Association Nationale des Anciens Parachutistes (A.N.A.P.) pour la Saint-Michel.
Jeudi 5 octobre 2000	10 h 00	Messe en l'église Saint-Louis des Invalides, suivi d'une prise d'armes dans la cour d'honneur pour le 50 en anniversaire des combats de la R.C. 4 en Indochine.
Samedi 7 octobre 2000	8 h 45 11 h 30	Départ pour Amboise Cérémonie et dépôt de gerbes au mémorial de l'Aurès et des Harkis morts pour la France en présence du Colonel GUYOT, Président de l'A.M.A.L.E.P. et de M. et Mme BRAGHIERI.
Lundi 23 octobre 2000	18 h 00	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par l'Association des Anciens Légionnaires Hongrois.
Jeudi 26 octobre 2000	18 h 00	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par la Fédération Nationale des Combattants Volontaires 14/18 – 39/45 et l'Amicale des 125ème et 325ème Régiment d'Infanterie.
Mardi 7 novembre 2000	14 h 45	Obsèques de l'Ancien Légionnaire Herbert BLEYER au funérarium de Montfermeil. Les Colonels GUYOT,



		Président de l'A.M.A.L.E.P., et TAURAND ainsi que MM. SALVAN, AGOSTA et DECHELETTE représentaient l'amicale.
Samedi 11 novembre 2000	9 h 00	Caserne Chaligny à Paris 12ème : hommage aux sapeurs-pompiers.
	10 h 00	Commissariat central du 12ème : hommage aux policiers.
	10 h 30	Rassemblement pour le défilé : angle de la rue de Picpus et du boulevard de Reuilly.
	10 h 45	Départ du défilé avec musique en direction de la mairie.
	11 h 00	Dépôt de gerbes avec allocution au monument Aux Morts.
	11 h 15	Dépôt de gerbes dans le hall de la mairie du 12ème.
	20 h 45	Rendez-vous au carrefour de la rue de Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées.
	21 h 00	Départ du défilé et remontée des Champs-Elysées, musique en tête.
	21 h 10	Mise en place pour la veillée d'honneur au tombeau du Soldat Inconnu jusqu'à 22 heures.
	22 h 00	Dépôt de gerbes et ravivage de la Flamme. Honneur au Soldat Inconnu.
Samedi 18 novembre 2000	17 h 45	Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par l'Association Nationale des Combattants de Diên-Biên-Phù. Une classe d'enfants du Vesinet était présente pour la cérémonie.

LE CARNET FAMILIAL

Les deuils

Notre ami Edwin EICHERT, médaillé militaire, Porte-drapeau de la F.S.A.L.E. qu'il a représentée pendant vingt ans avec vaillance lors de toutes les cérémonies, administrateur de l'A.M.A.L.E.P., nous a quitté. Resquiescat in pace.

De même, le 4 novembre dernier nous quittait Herbert BLEYER, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire qui avait accompagné la main du Capitaine DANJOU en 1984. Encore un maréchal de la Légion Etrangère qui disparaît.

L'Amicale présente ses condoléances aux familles.

Faites lire

"LE TRAIT D'UNION 75"

des camarades y trouveront des renseigements, des avis, des nouvelles qui les intéresseront.





LES ROIS AU FORT DE NOGENT

Samedi 13 janvier, c'est au fort de Nogent que l'Amicale a tiré les rois.

Le Général GILBERT de la F.S.A.L.E. lui a fait le plaisir d'assister à la réunion et au déjeuner. Plus de quarante camarades y assistaient. Beau temps, super ambiance, super repas, chorale enthousiaste, que demander de plus ?

Principales informations à retenir :

- 16 juin méchoui Légion, à Moussy, le domaine des Gueules Cassées,
- Le congrès de la F.S.A.L.E. se tiendra à Aix-en-Provence au mois de juin, Pour ceux qui veulent y participer, demandez tous les renseignements à Daniel SALVAN, notre Secrétaire Général au 15, avenue de la Motte Picquet siège de la F.S.A.L.E.

DEUX MARECHAUX DE LA LEGION A L'HONNEUR

Deux adjudantschef, connus de tous ceux qui ont crapahuté dans les rizières d'Indochine et sur les pitons d'Algérie viennent d'être promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

L'Adjudant-chef GUSIC 2ème et 3ème B.E.P., 1er et 2ème R.E.P.) Commandeur de la Légion d'Honneur.

L'Adjudant-chef KEMENCEI (2^{ème} B.E.P., 2^{ème} R.E.P., CIC du Capitaine



Le Sergent-chef GUSIC, chef de section au 2ème B.E.P. - Hanoï 1953

JALUZOT) Officier de la Légion d'Honneur.







La fête des rois à Nogent

A eux deux, sur leur Croix de Guerre des T.O.E. et leur Valeur Militaire, ils totalisent dix-huit citations dont sept à l'ordre de l'armée, six à l'ordre de la brigade, quatre à l'ordre de la division et une corps d'armée. Tous deux médaillés militaires, Légion d'Honneur, médailles des Evadés, croix du Combattant Volontaire Indochine et Algérie, ils représentent l'archétype des «Maréchaux de la Légion» devant lesquels les jeunes officiers (et les moins jeunes) demeuraient bouche bée d'admiration et de respect.

Mille félicitations de la part du Président et des membres de l'A.M.A.L.E.P.



L'Adjudant-chef KEMENCEI, chef de peloton d'élèves sous-officiers à la CIC - Sidi-Bel-Abbès 1961

LES RECITS D'UN ANCIEN

Notre grand et prestigieux ancien, le Général COMPAGNON, membre de l'A.M.A.L.E.P., a bien voulu écrire un article pour le Trait d'Union. Merci mon Général de donner brillamment l'exemple!

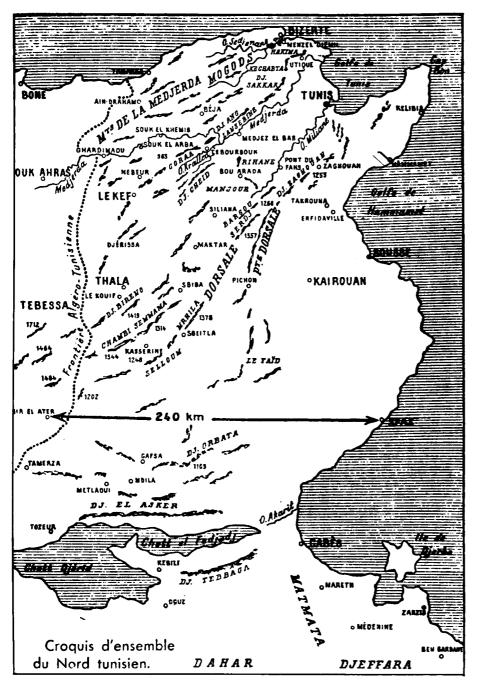
J'ai choisi d'évoquer en un texte très simple et court* la campagne oubliée de Tunisie où la Légion a joué un rôle important que j'aie aussi rappelé, car souvent négligé. Beaucoup de ceux qui, ensuite en Indochine, se sont illustrés et fait tués ont commencé là (dont le Commandant SEGRETAIN entre autres).

La Campagne de Tunisie 1942-1943

Le 8 novembre 1942, les armées britanniques et américaines débarquent à Casablanca, Oran et Alger. Immédiatement après, des forces allemandes débarquent par air et mer à Tunis et Bizerte, tandis que des unités italiennes pénètrent en Tunisie. Les Forces Françaises de Tunisie, quelques milliers

^{*} Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la Légion en Tunisie 42-43, se reporter au Numéro Spécial 1981 de la «Revue Historique des Armées» consacré à la Légion Etrangère ou j'ai écrit un article sur ce sujet. (Ceux qui seraient intéressés, possibilité de photocopier l'article. S'adresser à la rédaction. NDLR)





Carte N° 1 : Général Barré Tunisie 1942 - 4943 Ed. Berger-Levrault, 1950

d'hommes aux ordres du Général BARRE, appliquent le plan «JUIN» de retrait sur la dorsale montagneuse pour y former barrage. Le 19 novembre, elles ouvrent le feu sur des unités allemandes à Medjez-el-Bab, à cinquante kilomètres de Tunis. La campagne de Tunisie commence.

Initialement, le poids principal en est porté par les Forces Françaises de l'Armée d'Armistice en Afrique du Nord, huit dizaines de milliers de soldats, mal armés mais bien préparés à la reprise du combat contre les Allemands, vainqueurs de 1940, par les Généraux WEYGAND et JUIN. Les forces de Tunisie sont vite renforcées par des unités venues d'Algérie et du Maroc et constituent, aux ordres du Général KOENIG, le 19ème Corps adossé au Djebel Mansour, Bargou et Serdj. Elles sont progressivement étayées au Nord jusqu'à la côte par le 5ème C.A. Anglais, et au sud jusqu'à Gafsa par le 2ème C.A. Américain qui prend, audelà, liaison avec les unités sahariennes françaises. Le front ainsi constitué fait face en janvier et février 1943 à

deux violentes attaques blindées menées par Von ARNIM et ROMMEL en direction d'Ousseltia et Kasserine. Fin février, les alliés prennent l'offensive en conjonction avec la VIIIème Armée de MONTGOMERY venant de Tripoli et comptant dans ses rangs quelques milliers de soldats français libres, la Force L (Général LECLERC) venant du Tchad, et des éléments de la 1ère D.F.L. L'offensive aboutit le 13 mai à la libération de Tunis et la reddition dans le Cap Bon de l'Armée de Von ARNIM forte de 300.000 hommes.

Dans cette campagne, les Forces Françaises d'A.F.N. aux ordres du Général JUIN prennent une part importante en dépit de leur armement désuet mais grâce à leur volonté farouche de se battre pour la victoire. Elles y gagnent l'estime des Alliés, notamment de ROOSEVELT qui, en janvier 1943, promet au Général GIRAUD de fournir l'équipement de dix divisions, celles de la victoire d'Italie et de la Libération de la France. La campagne de Tunisie marque la rentrée massive de l'Armée Française







dans la guerre aux côtés des Alliés.

La Tunisie est, après l'Indochine, la campagne dans laquelle a été engagée le plus grand nombre d'unités de Légion, à savoir :

- Le 1^{er} R.E.I. (Marche) formé avec un bataillon du 1^{er} R.E. (Sidi-Bel-Abbès) et de deux bataillons de la 4^{ème} D.B.L.E. (Dakar) renforcée de légionnaires de l'ex 6^{ème} R.E.I. (Syrie)
- Le 3^{ème} R.E.I. (M) formé avec des compagnies provenant des 2^{ème} et 3^{ème} R.E.I. (Fès, Meknès, Marrakech)
- Les 1er et 2ème Bataillons de la 1ère D.F.L. (13ème D.B.L.E.)

Soit huit bataillons dont les pertes (nombreuses) en janvier et février 1943 furent comblées par des apports de Bel-Abbès et du Maroc.

- Un G.R. (Groupe de deux escadrons) du 1^{er} R.E.C. formé à partir des Escadrons du 1er R.E.C de Fès, Guercia et Oudja. Décimé, il dut être rapatrié au Maroc avant la fin de la campagne.
- Deux C.S.P.L.E.
- Deux Batteries Sahariennes Portées (exemple exceptionnel d'artillerie à la Légion Etrangère)

Le Général COMPAGNON a quitté la Légion Etrangère en 1944 à son grand regret, pour ne jamais y revenir. Pourtant un jour, dans des conditions assez particulières, il a de peu manqué son retour...

Lorsque le Colonel JEANPIERRE fut héroïquement tué à la tête du 1^{er} R.E.P., je commandais le 1^{er} R.H.P. avec lequel j'étais en opérations en Algérie depuis plus de deux ans, y ayant servi comme commandant en second deux années avant d'en prendre le commandement. Je connaissais le personnel parachutiste : il n'y avait, à l'époque, pas de colonel fantassin, légionnaire, parachutiste disponible. Par contre, nombreux étaient les colonels cavaliers parachutistes disponibles et susceptibles de venir me remplacer. J'écrivis donc personnellement aux trois généraux inspecteurs de la Légion, de l'A.B.C. et de l'infanterie que j'étais prêt à quitter le 1^{er} R.H.P. et à prendre le 1^{er} R.E.P. pour deux ans.

Les deux premiers inspecteurs me répondirent «OUI», le troisième, l'inspecteur de l'infanterie, me répondit «NON». Lui présent, aucun cavalier ne prendrait dorénavant le commandement d'un régiment d'infanterie parachutiste comme cela s'était fait auparavant, à tort à son point de vue. Le sort en était jeté.

Je suis resté fidèle à la Légion. Mais ce qui précède vous explique pourquoi, lorsqu'il me fut demandé en 1977 de prendre la présidence de la F.S.A.L.E., j'ai refusé et suggéré le nom du Général NOUGUES. Lorsqu'en 1980, la même demande me fut faite, j'ai accepté, sur l'avis insistant et pour moi déterminant d'un officier de Légion exemplaire, très aimé, le Général CHENEL. Je lui dois onze années passées à la présidence des Anciens Légionnaires, qui furent merveilleuses : j'y ai fait de mon mieux. Le Général COULLON a donné à la F.S.A.L.E. une extension remarquable. Je souhaite à la F.S.A.L.E. de prospérer et de continuer à aider au devenir de la Légion dans le sens qu'a, avec justesse, indiqué le Général de LA PRESLE dans sa conclusion, le 12 décembre, du colloque «La Légion mythe et réalité» : «rester fidèle aux traditions, se moderniser par une adaptation constante aux nouveautés technologiques. En bref, pour être fidèle au passé, être en avance».

Ce message est pour moi l'occasion de dire un merci personnel et amical à tous les Anciens Légionnaires et mes souhaits pour l'avenir de la Légion. Celle-ci doit son existence à la France. Elle est nécessaire à la France.



COLLOQUE

LE COLLOQUE LEGION ETRANGERE MYTHE ET REALITE

Organisé par la F.S.A.L.E.

Le 12 décembre se tenait à Paris à la Fondation Singer Polignac à l'initiative du Général d'Armée (c.r.) Jean-Claude COULLON Président de la F.S.A.L.E. et sous la présidence de M. Pierre MESSMER ancien Premier Ministre et Capitaine de Légion un passionnant colloque entièrement consacré à la Légion Etrangère.

De la réalité historique, aux «valeurs et traditions» en passant par «l'originalité de la société légionnaire» une multitude de sujets furent abordés devant un auditoire passionné et, comme on dit aujourd'hui, «interactif».

Citer le nom des orateurs et des intervenants professeurs d'université, académiciens, Légionnaires, sous-officiers, officiers et officiers généraux prendrait deux pages de notre Trait d'Union. La rédaction espère de tout cœur que la F.S.A.L.E. fera paraître le livre blanc de ce colloque et remercie le Général COULLON d'avoir eu l'honneur d'y être invité.

Pour donner un aperçu du ton de ce colloque le Général d'Armée (c.r.) Jean COMPA-GNON grand croix de la Légion d'Honneur et ancien Président de la F.S.A.L.E. a autorisé le Trait d'Union a publier le texte de son intervention.

Lors de la phase consacrée à «l'originalité de la société Légionnaire», le professeur ZARIFIAN, psychologue et psychiatre, a présenté avec une grande compétence les composantes essentielles de la psychologie légionnaire et des rapports humains à la Légion. A la suite de cet exposé, le Général de LA PRESLE a mis en

valeur l'importance dans la société légionnaire des «Maréchaux de la Légion», les sousofficiers, formateurs de jeunes légionnaires qu'ils encadrent mais aussi de jeunes officiers qui y sont affectés.

En final des exposés sur la «société» légionnaire, j'ai cru devoir ajouter la remarque improvisée suivante : «Aux remarques très justes faites sur les rapports humains à la Légion, notamment celle du Général de LA PRESLE et celle d'un intervenant «X» sur la «rupture» que fait tout homme en s'engageant à la Légion, rupture qui constitue un «don» de soi-même, rup-

ture qui rend naturellement exigeant de la Légion et de ses cadres celui qui leur fait ce don. Je souhaite ajouter une impression que j'ai ressentie profondément voici soixante ans comme lieutenant de Légion. L'officier de Légion dit et pense souvent «mes» légionnaires, comme «à lui» et leur portant un formidable attachement comme à «son bien», c'est vrai. Mais l'inverse est aussi vrai. Il est à son tour considéré par ses légionnaires comme leur bien, leur propriété. Ses légionnaires attendent beaucoup de lui, un «don» aussi de lui. Cette attente des légionnaires est également celle des sous-officiers, légionnaires d'ori-

gine qui l'ont accueilli jeune et formé. Le chef de peloton ou de section, le commandant de compagnie ou d'escadron, voire le chef de corps sont la propriété des légionnaires qu'ils commandent. Un jour, en Tunisie début 1943, le chef du peloton voisin (l'escadron ne comptait plus que deux pelotons en raison des pertes subies) étant indisponible, je le remplaçai à la tête de son peloton pour la patrouille quotidienne quelque peu dangereuse. Au retour le soir, j'ai physiquement ressenti que les légionnaires de «mon» peloton, les trois sous-officiers en tête (j'ai encore mon carnet de peloton avec leurs trente noms)

m'attendaient avec impatience : ils m'avaient «prêté» aux légionnaires de l'autre peloton ; ceux-ci devaient me «rendre» en bon état à leurs légitimes propriétaires, «mes» légionnaires de mon peloton. Cette appartenance de l'officier à ses légionnaires est une sensation physique et









psychologique importante, spécifique à la Légion.

A cette époque, le commandant de l'escadron, légionnaire devenu officier, était allemand. Nous nous battions contre les Allemands. Ce fut un cas rare, je crois. Nous tenions, moi lieutenant en premier en tête, à notre capitaine comme à la prunelle de nos yeux.

Pour les épouses, le partage avec les légionnaires de leur bien le plus précieux, leur mari, nécessite de la compréhension. N'est pas qui veut femme d'officier de Légion : il faut y apporter, par décision, de l'abnégation.

C'est le Général de la PRESLE, Gouverneur des Invalides, ancien chef de corps du 1er R.E.C., qui tira les conclusions du colloque. Il a autorisé la rédaction a en publier un trop court résumé.

CONCLUSION

1. Le mythe, aussi édifiant que séduisant, s'est construit sur la réalité.

L'environnement, depuis la création de la Légion Etrangère jusqu'à la fin de ce 20ème siècle, a été favorable à cette évolution parallèle de la réalité, sans cesse confirmée, et du mythe, développé puis entretenu en cohérence avec cette réalité.

1-1. Missions et cadre d'action

Idée nouvelle à l'origine en 1831...encore que traditionnelle et éprouvée : vaste expérience sous la monarchie des étrangers au service de la France.

Période de colonisation et de quelques grandes expéditions. Soldat de conquête et bâtisseur. Epoque des spahis, tirailleurs, goumiers. Peu de concurrence comparable. La L.E. se distingue.

Faits d'armes de Camerone, Tonkin, le Rif, El Moungar, etc... Le mythe se créé.

Deux guerres mondiales. Défense des intérêts vitaux de la France dont l'existence en tant que Nation est effectivement en jeu. Sacrifice d'étrangers à son service. Français par le sang versé. ReMeLe, 13ème D.B.L.E., Narvik, Bir-Hakeim, Aage de Danemark, AMILAKVARI, Pierre MESSMER, Prince Napoléon, Comte de Paris.

Le mythe se développe et s'épanouit.

Période de décolonisation. Indochine, SAIRIGNE, RC 4, Diên-Biên-Phù, les BEP, RAFFALI ; AFN, JEANPIERRE, SAINT-MARC. **Le mythe est préservé**.

Tchad, Gabon, Sarajevo, Mitrovica, le mythe se maintient???

1-2. Statut

Seules unités opérationnelles exclusivement professionnelles. Originalité par rapport aux Troupes de Marine.

Supériorité opérationnelle dans les combats d'infanterie, de mêlée et de contact.

Recrutement de professionnels des guerres passées et des bouleversements de la période, y compris après la deuxième guerre mondiale, de Budapest (56) ou Prague (68), puis la chute du Rideau de Fer.

1-3. Notoriété – Médiatisation

Notoriété des personnages qui ont servi à la Légion. Cf. plus haut. Légitimité incontestée des causes. Légion Etrangère admirée et enviée par les Alliés, notamment US. Commandement à la française magnifié.

Films reportages, livres historiques, romans ou romances, APPOLLINAIRE, Blaise CENDRARS, Edith PIAF, etc...

- 2. Le mythe ne perpétuera que si la Légion Etrangère s'adapte sereinement aux réalités nouvelles qui s'imposent aux Armées françaises comme à la société civile.
- 2-1. L'environnement nouveau est beaucoup moins favorable à la spécificité qui a permis la gloire de la Légion Etrangère.
- **a)** Menaces nouvelles. Lutte antiterroriste, contrôle et maîtrise des foules, aide humanitaire, atteinte aux Droits de l'Homme.
- b) Donc missions nouvelles liées à des crises et projection dans un cadre où les intérêts en jeu pour



la France sont moins vitaux ou perçus comme tels.

- c) Dans un cadre d'action profondément transformé : Défense moins nationale, Politique Extérieure de Défense et de Sécurité Commune pour l'Europe, OTAN, ONU, Corps Multinationaux, etc... Disparition de la conscription et professionnalisation de nos armées qui, associée aux évolutions sociales et à celle de la fonction militaire (externalisation, civilianisation, féminisation, etc...), risque de banaliser la L.E. Significative est par exemple l'augmentation généralisée du taux d'encadrement des unités, taux d'encadrement dont la richesse a toujours été l'un des paramètres majeurs de l'efficacité de toutes les troupes d'élite, et notamment de la Légion Etrangère. A noter aussi qu'une telle évolution pourrait risquer de rendre la L.E. moins attractive pour certains cadres pourtant de grande qualité.
- d) Avec de nouveaux acteurs qui sont autant de «concurrents» bien adaptés aux réalités nouvelles et qui jouent désormais un rôle majeur, Gendarmerie, autres armées, unités spécialisées (COS, DRM), unités d'intervention de la Sécurité Civile, Pompiers, Douanes antimafia et argent sale, etc.
 - Actions civilo-militaire. Développement des engagements spéciaux pour la Réserve.
- e) Avec des outils nouveaux, peu familiers à la Légion Etrangère. Très haute technologie. Information. Electronique. Satellite. Outils de maintien de l'ordre. Armes non-létales et techniques associées.
- f) Et une médiatisation de temps réel omniprésente. Il faut être vu des projecteurs de la TV nationale ou CNN. A cet égard, les «nouveaux acteurs» sont plus aisément présents que les «combattants de l'avant».

2-2. L'adaptation s'est faite progressivement et le mythe est encore solide.

Dans l'esprit des impulsions du Général LEFORT, commandant la Légion Etrangère de l'époque, et des décisions du Colonel CAILLAUX, commandant le 2ème R.E.P. en 1962, la Légion Etrangère a su s'imposer dans des rôles nouveaux et spécifiques de nature à cultiver son image et à nourrir le mythe. 1962, fin de la guerre d'Algérie et de toute une page de notre histoire nationale. Rupture un peu comparable à celle de la fin de la Grande Guerre qui suscita un repli du recrutement auquel le Général ROLLET fit face grâce aux réformes qui marquent encore la L.E. aujourd'hui.

C'est dans le même esprit qu'à Bou-Sfer, le patron du 2ème R.E.P. imagine de spécialiser chacun des compagnies de son prestigieux régiment dans des disciplines d'avenir du combat d'infanterie : montagne, amphibies, forêts et terrains couverts, combat urbain.

A noter aussi dans le même esprit d'adaptation aux réalités géostratégiques du moment, l'évolution des rôles de certaines unités de L.E. :

- Rôle du 5^{ème} R.M.P., puis 5ème R.E., à Mururoa lié à la dissuasion nucléaire.
- Rôle du 3^{ème} R.E.I. en Guyane, engagé dans la protection du centre spatial. Quelle meilleure image de confiance sur le site symbole de la technique et de la modernité ?
- Création du 2^{ème} R.E.G., complémentaire du 1^{er} R.E.G. qui a gagné ses lettres de noblesse dans des missions de déminage, précédemment quasi-monopole du 17^{ème} R.G.P.
- Rôle majeur et bien médiatisé de la Légion Etrangère dans la guerre du Golfe, aux ordres du Général JANVIER.
- Mais dommage que le 5^{ème} R.I.A.O.M. de Djibouti ait supplanté la 13^{ème} D.B.L.E. dans la création de l'Ecole du désert.
- Par ailleurs effort social exemplaire et d'anticipation autour du développement du S.M.E.F.E.L.E., et de l'I.I.L.E. de Puyloubier par exemple.
- Nouveau code d'honneur du Légionnaire. Et action exemplaire de la F.S.A.L.E. au profit de l'image Légion notamment lors des débats sur la naturalisation des légionnaires blessés au service des armes de la France.
- Et même le marathonien Mohamed OUAADI défendant à Sydney à la fois les couleurs de la France et l'image de la Légion Etrangère.
- Comme anthologie de la poésie légionnaire récemment parue, à saluer.

2-3 Mais il faut, à mon sens, aller plus loin et accepter une «Révolution dans les affaires militaires de la Légion Etrangère». «RAMLE»

Dans ce but, les paramètres suivants, parmi d'autres, devront être respectés.





A) Jouer à fond, et mieux que la «régulière», les spécificités nouvelles de notre doctrine de défense : Exceller dans les disciplines du combat à haute intensité, et le faire savoir, démonstration publique à l'appui, exemplarité aussi en matière de disponibilité, aptitude à la projection, aptitude à être engagé dans toutes sortes de configurations en cours de monopolisation par des acteurs déjà cités (Gendarmerie, Pompiers, Police, ACM, etc...), pour missions type Petersberg ou autres.

Revendiquer des expérimentations dans les domaines, par exemple, de la simulation, du développement d'armes non létales, etc... Exploiter la ressource de la maîtrise de multiples langues étrangères.

B) Le faire savoir mieux que les autres. Képi Blanc, certes, mais aussi effort de communication externe repensé et rénové pour l'âge de l'internet. Il faut être vu, par exemple, sur toutes les catastrophes naturelles qui font la une des télévisions.



- **C**) Pour bien recruter qualitativement. Problème de taille critique, et d'arbitrage entre effectifs quantitatifs et qualité, en privilégiant cette dernière notion.
- **D**) A cet effet, rénover le climat social et de vie. S'interroger sur le problème de la fidélisation et le problème abusivement appelé des désertions. Minimiser le poids des «contraintes» qui ne seraient pas strictement indispensables en référence à «la Régulière». Et attacher une importance particulière à la reconversion et au suivi des brillamment reconvertis, en terme d'image de l'apport de la Légion Etrangère à la vie de la Nation.

Ce que la Légion Etrangère a apporté aux armes de la France, et à la défense du Pays, au cours des 150 années passées a suscité un mythe qui a conforté le sentiment de la haute valeur de cette réalité auprès d'une opinion publique alors encore sensible au thème des Forces armées, ultime rempart de la Nation

Les données nouvelles, tant géopolitiques, stratégiques, opératives et tactiques, que sociales, historiques et humaines de notre Défense et de notre société française et européenne modifient très profondément les conditions qui ont permis l'heureux développement concomitant et synergique de cette réalité et du mythe associé.

Il m'apparaît essentiel pour la Légion Etrangère, et capital pour nos armées, et plus largement pour notre défense nationale et européenne, que la Légion Etrangère poursuive une vaste transformation qui la rende de plus en plus incontournable dans la gestion des crises de toute nature, froides ou brûlantes, dans lesquelles les couleurs de la France sont engagées. De sorte qu'elle soit le plus souvent possible sur nos écrans de TV (et pas seulement le 14 juillet), continuant ainsi à susciter considération et recrutement, dans un cercle vertueux dont il importe d'accélérer encore la dynamique.

Et c'est probablement un des importants mérites de ce colloque, aux organisateurs duquel il faut rendre un vibrant hommage, que d'avoir permis l'énoncé sans fard de cette exigence existentielle.

Le professeur CHAUNU, parlant alors de démographie, disait, avant sa réunification, que l'Allemagne était un pays qui n'existait plus, mais qui ne le savait pas encore. Si la Légion Etrangère ne se livre pas sans tarder à la réflexion sur soi-même que je préconise, ne serait-il pas à craindre qu'à terme cette triste prophétie de CHAUNU ne s'applique à elle, plutôt qu'à son mythe ?

La L.E. risquerait en effet de se diluer au sein de l'armée de terre et de ne devenir qu'une excellente unité professionnelle parmi d'autres, distinguée moins par le caractère exceptionnel de ses missions et de ses performances, que par son recrutement spécifique (d'ailleurs bien appréciable face aux difficultés de recruter des nationaux en quantité et en qualité suffisantes).

Pire encore, la Légion Etrangère ne se distinguerait vraiment, au sein de l'armée de terre que du fait qu'elle pourrait être engagée, à la différence d'unités de «la Régulière», sans que les pertes qu'elle subirait n'émeuvent l'opinion publique et donc ne perturbent le pouvoir politique.

Page 14

Le PAIT D'UNION Numéro 41 - Février 2001



Face à ce risque, nous pouvons heureusement être confiants grâce aux vertus de fonds qui restent profondément celles de la L.E.: tradition, fidélité au chef, code d'honneur, éthique, discipline, tropisme naturel vers l'action extérieure, sens aigu de l'adaptation, etc...

Grâce à ces vertus, nos Anciens ont su donner toute leur valeur à nos devises, «Legio Patria Nostra» et «Honneur et Fidélité».

Précisément, pour leur être fidèles dans l'Honneur, il nous faut réfléchir à cette évolution et la lancer sans tarder, en plein accord avec la haute hiérarchie de l'armée de terre, du ministère et du Chef constitutionnel des armées.

Et dans cet esprit, je ne saurais mieux conclure qu'en reprenant ce qu'écrivait en 1929, dans un tout autre contexte, le Caporal Raymond DELARUE :

«La superbe leçon que nous conte l'histoire nous montre le devoir et son rude chemin, celui que nous ferions s'il le fallait demain pour notre Légion et sa plus grande gloire.»

HISTOIRES

Le Capitaine (e.r.) Alexandre LE MERRE est un membre fidèle de l'A.M.A.L.E.P. A ce titre, il a bien voulu autoriser la rédaction du Trait d'Union a publier un premier extrait de son livre « 7 ans de Légion » (éditions de l'Harmattan Collection mémoires du XXème siècle). Nos lecteurs apprécieront le style et la verve de celui qui, après avoir passé deux ans chez les Viêts au fameux camp N° 1, servit sept ans sous la grenade à sept flammes notamment au 3ème R.E.I. (où il fut le voisin de son « Ancien » notre Président d'Honneur Pierre JALUZOT) et au 5ème R.E.I.

LE TATOUEUR

Que devient-on lorsqu'on sort, avec un beau diplôme, de l'école des Beaux-Arts de Barcelone ? On peut se faire un nom, et beaucoup d'argent comme PICASSO ou beaucoup de dollars comme DALI. On peut aussi se retrouver à la Légion comme LOPEZ. Je ne sais pas s'il avait leurs dons ou leur valeur ; son fameux diplôme n'était peut-être qu'une invention pour épater les naïfs ; ou un rêve avorté ; en tout cas c'était un légionnaire sans trop d'histoires, mais tout aussi impécunieux les trois dernières semaines du mois que la plupart de ses copains. Ceux qui avaient des marraines ou de lointaines correspondantes préféraient une bonne photo à ses portraits à la plume grinçante. Mais un beau jour, LOPEZ eut l'inspiration, celle qui lui procurerait au moins quelques anisettes. Et c'est ainsi que j'appris que j'avais un tatoueur à la compagnie.

Nulle part dans le règlement militaire il n'est interdit de se faire tatouer, donc a fortiori de tatouer. Mais nul n'a le droit de changer son signalement : le légionnaire qui veut se laisser pousser la barbe ou la supprimer, doit en demander l'autorisation à son capitaine, promu ainsi maître après Dieu de la pilosité de sa compagnie. Je convoquais LOPEZ, non pour lui demander ses tarifs, mais pour lui rappeler le sacro-saint règlement : respect du signalement, c'est-à-dire que lui, tout comme son client, encourraient mes foudres s'il s'avisait d'agrémenter le moindre visage de devise ou d'enjolivures ; j'avais déjà un sergent-chef à qui des traits bleus donnaient des yeux de biche et cela me suffisait. J'ajoutais qu'au moindre bobo et, encore plus, au premier jour d'exemption de service d'un client, il prendrait pension en prison. LOPEZ jura ses grands dieux qu'il était un artiste, un vrai, et que jamais il ne se transformerait en maquilleur de carnaval. Quant à l'hygiène, c'était son souci, son souci quotidien, il ne pensait qu'à ça.

Mis à part quelques classiques du genre «Une fleur à ma mère» ou «Enfant du malheur», la première vague de tatoués se fit dessiner l'insigne du régiment. Cela partait d'un excellent sentiment, mais je rugis. Mon LOPEZ, artiste cultivé, avait découvert dans la devise «Legio patria nostra» une indubitable faute d'orthographe et sur l'avant-bras de ses premiers clients s'étalait sans pudeur «Légion patria nostra». Reconvocation: après l'avoir encouragé fortement à prendre des cours de





latin, langue indispensable à tout véritable artiste, même tatoueur, je lui promis d'épouvantables malheurs à la prochaine fantaisie orthographique, quel que soit le sujet traité : c'était une question de conscience.

Pour la seconde vague, il y eut au départ un peu plus d'imagination. «Le Christ portant sa croix», mais un Christ coiffé d'un képi blanc, avec, en dessous, l'inscription «Cinq ans», le temps d'un contrat ou «Fünf Yahre», «Cinco anos» ou dans la langue ou le patois du client, voire en cyrillique, quelque chose d'incompréhensible à qui n'était pas polyglotte. Signe de cafard que ce Christ?

Une trentaine de légionnaires ainsi parés, la clientèle se raréfia. Deux ou trois sentimentaux se firent encore reproduire la photo de leur dulcinée ; quant à mon ordonnance qui, à son ordinaire, jurait comme un templier en injuriant avec une grossièreté insigne toutes les Vierges d'Espagne, il s'en fit tatouer une sur le poignet ; c'était, m'expliqua-t-il des larmes dans la voix, pour l'embrasser avant de mourir, au Champ d'Honneur évidemment.

Ses gammes ainsi faites, LOPEZ se lança dans le grand art. A cette époque, la loi républicaine était d'une incorrigible pruderie. Aucun érotomane n'aurait osé rêver de voir s'étaler aux devantures des kiosques ou même se cacher sous le comptoir les Lui, Play boy, Play men ou autres magazines plus ou moins lourdement légers. Même les revues naturistes en étaient à châtrer leurs beaux mâles et affubler les dames et demoiselles de cache-sexe visiblement surajoutés. Ne circulaient dans les cantonnements que deux journaux plus ou moins érotiques: Paris Hollywood et Paris Flirt. Le premier, aux textes d'une invraisemblable indigence, se distinguait par le caractère abondant de ses modèles ; je ne sais pas où ils avaient pu dénicher une pareille collection de filles atteintes d'hypertrophie mammaire: des culs comme la Porte d'Aix, des cuisses de lanceuses de poids, et surtout des nichons à allaiter toute une maternelle, des nichons énormes, dégoulinants, monstrueux ; FELLINI devait faire partie du jury de sélection. Atout supplémentaire, une double page qui permettait, grâce à des lunettes spéciales, un œil vert et l'autre rouge, offertes à titre gracieux, de contempler en relief la plus mamelue de ces charmantes créatures. Paris Flirt avait plus de tenue ; il est vrai qu'il avait adopté le format du très sérieux journal Le Monde. Tirant sur papier jaune, il était quand même moins dogmatique et surtout beaucoup moins barbitif. Paris Flirt se contentait d'être un journal gentiment léger. Pas de photos, rien que des dessins, et surtout, occupant à elle seule toute la dernière page, la «pin-up de Paris Flirt», d'une adorable coquinerie.

La reproduire ne pouvait se faire qu'en grand format : un dos entier. Le premier tenté fut un de mes trois petits hongrois. Après la révolte sanglante de Budapest, une propagande effrénée anti-légion avait déferlé sur les camps où s'entassaient en Autriche les rescapés de la Révolution, ce qui n'avait pas empêché certains d'entre eux de se retrouver à Bel Abbés, où les réceptionnèrent leurs grands anciens, vétérans des campagnes perdues de Russie, des Carpates et de Hongrie, devenus pour la plupart de beaux et solides sous-officiers. C'est ainsi que, dans un renfort, j'avais vu arriver à El Hannser trois jeunes hongrois, trois gamins. Le premier était un cas : couvert de tatouages de très mauvaise qualité au thème unique, un malheureux secouant des barreaux, il était né dans une tribu ou un clan, qui, aux temps bénis de l'Empire Austro-Hongrois et plus tard du régent HORTY, vivait noblement du vol de chevaux ou à la rigueur de bêtes moins distinguées ; les jeunes s'éduquaient en visitant les basses-cours et en grappillant oies, canards et autres volatiles. Ils ne risquaient jamais qu'un bon coup de fusil d'un paysan peu compréhensif ou quelques mois de prison d'un juge routinier. Il y avait un bon millénaire qu'il en était ainsi, mais les voleurs de chevaux n'avaient pas place dans la mythologie prolétarienne façon Karl Marx, modifiée Lénine, modifiée Staline : les chevaux, vaches, cochons et couvées étant devenus propriété du peuple, c'est-à-dire de l'Etat, les voleurs se retrouvèrent tous au trou pour d'interminables années et leurs rejetons itou ; ma nouvelle recrue avait donc passé sa belle jeunesse de maisons de correction en camps de rééducation, au lieu de galoper au grand vent de la puszta. La Légion était pour lui un havre de grâce.

Les deux autres étaient plus vulnérables. Une règle non écrite veut que l'on fasse éclater les nationalités, mais pour leurs premiers pas je les avais confiés à leur compatriote, NEMETH, qui malgré les apparences avait un cœur d'or. L'un, encore un enfant, était sage et sans histoires ; l'autre, cabochard comme un vrai hongrois, un peu soiffard, la tête près du bonnet, avait besoin qu'on lui tienne les rênes courtes. C'est lui qui permit à mon artiste de montrer toutes ses capacités : il fallut de longues heures pour reproduire une pin-up de Paris Flirt, mignonne japonaise sous son ombrelle, dont le kimono coquin, adorablement transparent, dévoilait des charmes à croquer. On était loin des canons



de l'art très officiel de la Hongrie de Karl Marx, Lénine et consorts.

Le client suivant fut un italien, noir de peau et peu loquace. Sa mine sombre de Calabrais devait cacher des pulsions inattendues (ô mystères de la psychanalyse !). Il choisit comme sujet une demoiselle toute en dentelles, qui souriait avec une candeur naïve, en soulevant sa jupette sur deux petites fesses pleines de fossettes, que ne cherchait nullement à cacher une culotte arachnéenne. Peu après, ses cinq ans terminés, il nous quitta pour rejoindre les délices de la vie civile. Quand je le retrouvais un an plus tard, à nouveau sous le képi blanc, j'appris aussi ses déconvenues. De retour dans son village, un de ses villages écrasés de soleil et de misère du sud de l'Italie, il reprit, avec la résignation ancestrale, sa place sur un banc devant l'église au milieu des autres journaliers attendant une problématique embauche d'un propriétaire ou de son gérant. Ses cinq ans à la Légion sentaient déjà le soufre ; mais le jour où, sous la canicule, il se mit torse nu, ce fut d'abord de l'incrédulité, puis de la stupeur, enfin le scandale. Les filles, celles qui n'avaient pas pu voir, crevaient d'envie de ne jeter qu'un tout petit coup d'œil. Mais voilà, le curé avait tonné en chaire contre l'impudicité des mœurs étrangères et, en secret mais fort efficacement enjoint à tous les bons catholiques de ne pas donner de pain, ni de gagne-pain, au porte-drapeau vivant du libertinage, du stupre et de la dépravation. Rejeté par son curé, son village, sa famille même, mon pauvre gars, toujours aussi résigné, s'en était retourné à la Légion, avec sa pin-up toujours aussi pimpante, retrouver une existence, pas tous les jours drôle, mais certainement moins moyenâgeuse.

INAUGURATION

INAUGURATION D'UNE RUE «CAPITAINE COMPAGNON»

Ce sujet n'est pas tout à fait sans rapport avec la Légion et à la demande la rédaction du Trait d'Union, le Général COMPAGNON, membre de l'A.M.A.L.E.P. a bien voulu nous faire le plaisir de nous raconter cet événement qui a eu lieu le 18 novembre 2000 à la «Petite Pierre».



Le Général COMPAGNON et ses petits enfants inaugurent la rue qui porte désormais son nom

En passant capitaine, j'ai du quitter le 1er R.E.C. alors que j'espérais y prendre le commandement de l'escadron dans lequel j'avais combattu. Le commandement en décida autrement. Heureusement, de tout mal sort un bien. Après diverses pérégrinations, je prends le commandement du 2ème Escadron (chars Sherman) du 12ème Cuirassiers au sein de la 2èm Division Blindée (Général LECLERC) en 1944. En tant que tel, la providence me fait la faveur de recevoir et d'exécuter l'ordre le 21 novembre de m'emparer d'un des deux cols des Vosges, le col Nord, la Petite Pierre, entre Petersbach et Weitersweiler, nécessaires pour déborder Saverne et ouvrir la route de Strasbourg, où le premier véhicule y entrant le 23 novembre

Insigne de la 2ème D.B.

sera un char de mon escadron.



Le18 novembre dernier, la municipalité de la Petite Pierre m'a invité à venir dévoiler sur la mairie, au centre de la ville (devenue très touristique) une plaque commémorative de la libération, le 21 novembre 1944, par le détachement blindé COMPAGNON, et donner le nom «rue du Capitaine COMPAGNON» au tronçon Ouest de la rue principale par où nous avons atteint le col. La Légion m'accompagne de deux façons. Celui qui a fouillé les archives de







12ème Cuirs

la Petite Pierre et suggéré de marquer dans la mémoire et sur les murs, le souvenir de la Libération par mon détachement est un officier retiré à Strasbourg qui a servi à la Légion et m'a connu comme président de la F.S.A.L.E., le Colonel BONNEL.

D'autre part, étaient présents à ces cérémonies le Capitaine MONT-FORT, commandant le Détachement de Légion Etrangère du quartier Lecourbe à Strasbourg, ainsi que le Président d'une délégation des Anciens Légionnaires du Bas-Rhin, les uns et les autres venus par une amicale fidélité entouraient l'ancien président de la F.S.A.L.E. que je suis. J'y ai été extrêmement sensible.

Directeur de la publication : Alain GUYOT, Président

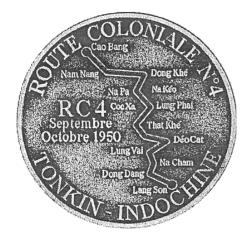
Rédacteur : André MATZNEFF, Membre

Collaborateurs : Daniel SALVAN, Secrétaire Général

Sauveur AGOSTA, Trésorier Général Jacques BRAGHIERI, Porte-drapeau

Mise en page : Jean-Michel LASAYGUES, membre sympathisant.

Médaille commémorative des combats de la RC 4





Diamètre 70 mm, épaisseur 4 mm Finition vieil argent, patiné main Livré dans son écrin présentoir

150,00 francs franco de port

Retournez ce bulletin après l'avoir complété dans une enveloppe affranchie à : INDO EDITIONS, 61 rue de Maubeuge. 75009 Paris. Tél. : 01 42 85 05 58

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de : INDO EDITIONS

Bon de commande

Médaille RC 4

Nom :				
Prénom :				
Adresse (précisez BP et Cedex)				
Code Postal	_Ville			